



## Jean-François Eliaou – Député de la 4<sup>e</sup> circonscription de l’Hérault

Paris, le 20 novembre 2018

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

#### « Publication du rapport sur l’évaluation de la loi de bioéthique »

Suite à la présentation devant l’Office Parlementaire d’Evaluation des Choix Scientifiques et Technologiques (OPECST) de son rapport sur l’évaluation de l’application de la loi de 2011 relative à la bioéthique, Jean-François ELIAOU, Député de l’Hérault, est heureux de la publication officielle du rapport définitif que vous trouverez en pièce jointe et suivant ce lien : <http://jeanfrancoiseliaou.fr/2018/11/20/publication-du-rapport-devaluation-sur-la-loi-de-bioethique/>

La loi sur la bioéthique du 7 juillet 2011 doit faire prochainement l’objet d’une révision par le Parlement.

Dans ce cadre, Jean-François ELIAOU a travaillé sur neuf chapitres:

- I. **Les examens et le conseil génétiques** (analyses génétiques et consentement éclairé des patients) ;
- II. **Le prélèvement et la greffe d’organes** (information et sensibilisation sur le don dès l’école) ;
- III. **L’assistance médicale à la procréation intraconjugale** (insémination et transfert d’embryon *post mortem*) ;
- IV. **L’autoconservation des gamètes** (encadrement de la pratique, distincte du don) ;
- V. **L’assistance médicale à la procréation avec don de gamètes** (création d’un registre national des donneurs et receveurs de gamètes et maintien de l’anonymat du don) ;
- VI. **L’embryon humain *in vitro*** (élargissement du délai de culture à 14 jours et fixation d’un délai maximal de conservation des embryons) ;
- VII. **Les cellules souches humaines** (encadrement stricte des recherches sur les lignées cellulaires et les lignées embryonnaires) ;
- VIII. **Les neurosciences** (précision du cadre et de la finalité des explorations des techniques d’imagerie cérébrale) ;
- IX. **Les innovations technologiques** (encadrement de l’accès aux données personnelles).

**Première production parlementaire en vue de la révision de la loi de bioéthique courant 2019**, le rapport fait des recommandations qui s’inscrivent dans la préparation de ces travaux.

Contacts presse

Caroline Quiène – Assemblée nationale - Paris  
jean-francois.eliaou@assemblee-nationale.fr - 06.38.50.83.68 - 01.40.63.74.77

Tiphaine Grossin – Permanence parlementaire - Gignac  
contact@jeanfrancoiseliaou.fr - 07.87.64.22.29 - 04.67.02.68.10